

## DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 SEPTEMBRE 2022

Objet : **ACCELERER LA TRANSITION NUMERIQUE DES COMMERCE ET  
PROMOUVOIR LES MARKETPLACES**

Membres élus présents : MM. BERTOLOTTI - BORTOT – DELPERIE – MME DOITRAND - MM. DUCLOS-COLAS – DUMAS - FONTENAT – FRATTA – MME GAIDDON - GALLET - JOUSSEAU - LUGAND – MME MARVIE – MAULET – MM. MONNET – PRADEL - MME PREVALET – MM. TOURNIER – TOURNIER-BILLON - VERNE – VIALLO

Membres associés présents : MM. DAVID – DE LOYNES D'ESTREES – MULLER - PIDOU - PIERROT

*Intervention de Frédéric Bortot, Secrétaire*

L'Equipe Thématique "Marketplaces" est conduite par Jocelyne Maulet et travaille à l'élaboration d'un guide des conditions de réussite d'une marketplace locale. En effet de nombreuses UC et de territoires s'en dotent ou souhaitent s'en doter. Pour des raisons de masse critique ou de manque de partenaires, certains territoires ne peuvent s'en doter. La CCIR promeut une Marketplace régionale "En bas de ma rue" développée par la CCI Nord Isère.

Un des intérêts de ces Marketplaces est qu'elles sont un levier d'appropriation des outils numériques par les commerces et services aux particuliers.

Cette appropriation est un objectif majeur de la CCI avec 12 sessions collectives depuis le début de l'année ayant rassemblé plus de 115 personnes et 58 accompagnements individuels sur le premier semestre 2022.

Il s'agit donc également d'utiliser cette clef d'entrée pour détecter les besoins individuels et collectifs et proposer les accompagnements nécessaires.

Il est proposé d'étudier d'entrer dans le dispositif "En bas de ma rue" - sous forme d'adhésion - pour permettre à ces territoires de disposer d'un outil clef en main quand une Marketplace locale n'existe pas.

Au vu des éléments proposés, il vous est demandé de bien vouloir autoriser la CCI de l'Ain à entrer dans le dispositif "En bas de ma rue" - sous forme d'adhésion - pour permettre à ces territoires de disposer d'un outil clef en main quand une Marketplace locale n'existe pas.

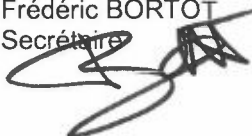
**L'Assemblée, vu l'exposé de Fabrizio Bertolotti, Membre du Bureau, autorise la CCI de l'Ain à entrer dans le dispositif "En bas de ma rue" – sous forme d'adhésion – pour permettre à ces territoires de disposer d'un outil clef en main quand une marketplace locale n'existe pas.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

|                                       |    |
|---------------------------------------|----|
| - Nombre de Membres Élus .....        | 36 |
| - Nombre de Membres en exercice ..... | 34 |
| - Nombre de Membres présents .....    | 21 |
| - Nombre de voix pour .....           | 21 |
| - Nombre de voix contre .....         | 0  |
| - Nombre d'abstentions .....          | 0  |

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT  
Secrétaire



Patrice FONTENAT  
Président

